

Image not found or type unknown



## Apport à SCI d'un bien issu d'une donation

Par **Eskirota**, le **15/02/2019** à **09:46**

Bonjour,

Mon Frère a bénéficié il une vingtaine d'années d'une donation de notre Père de terrain, lequel a été apporté le jour même à la création d'une SCI dont il est majoritaire (2000 parts sur 2200) .

Une maison y a été construite et financée par nos parents.

A la succession de notre Père quelle sera la valeur du terrain à prendre en compte ? Celle du jour de l'apport à la SCI ou celle du jour de la succession. Merci

Cordialement

Eskirota